

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six le 02 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 24 février 2026

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Hélène LEVA, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE, Daniel FAYRE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Jeanne VUAGNOUX, Julie GIRARD, Laurent DEMOLIS, Patrice BOUTHORS.

Procurations

Mme Laurence PILLONEL a reçu procuration de Mme Jeanne VUAGNOUX

Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de Mme Julie GIRARD

M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Patrice BOUTHORS

Secrétaire de séance : Monsieur Antonio PEREZ-RAMOS

Nombre de conseillers : 27

En exercice	:	27	Pour	:	21
Présents	:	23	Contre	:	5
Votants	:	26	Abstention	:	/

7.1. PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION D'ECLAIRAGE PUBLIC SYANE - PROGRAMME 2026

Madame le Maire,

INFORME, dans le cadre de son programme 2026, que l'établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie « SYANE » envisage l'opération « travaux de gros entretien reconstruction d'éclairage public ».

INDIQUE que l'opération concerne la Route du pont de l'Hernance, la Route de France, la Route des Gravannes, la Rue des Pommiers, et le Chemin des Grandes Vignes.

PROPOSE, afin de permettre au SYANE de lancer la procédure de réalisation de l'opération, que la commune approuve le plan de financement des opérations à programmer figurant en annexe et s'engage à verser au SYANE la participation financière à cette opération.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du SYANE définissant ses compétences en matière d'éclairage public et de transition énergétique,

Vu le plan de financement du SYANE Programme 2026 « travaux de gros entretien reconstruction d'éclairage public » en date du 20 février 2026 ci-annexé,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

APPROUVE le plan de financement et sa répartition financière :

- d'un montant global estimé à 193 380,00 euros
- avec une participation financière communale s'élevant à 114 025,20 euros
- et des frais généraux s'élevant à 5 801,40 euros.

S'ENGAGE à verser au SYANE 80% du montant du taux de contribution au budget de fonctionnement (3% du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit 4 641,12 euros après la réception par le SYANE de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération.

S'ENGAGE à verser au SYANE, la participation (hors frais généraux) à la charge de la commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANE de la première facture de travaux, à concurrence de 80% du montant prévisionnel soit 91 220,16 euros. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

DIT que les crédits budgétaires correspondants ont été inscrits au BP 2026.

AUTORISE Madame le Maire à signer les documents concernant le programme concerné.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : **03 MARS 2026** Maire – Catherine BASTARD

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

03 MARS 2026

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 02 mars 2026



Le secrétaire de séance – Antonio PEREZ-RAMOS